



EXPULSION D'UNE FAMILLE AVEC ENFANT MINEUR LOGEE DANS UN BIEN MUNICIPAL INSALUBRE ET EN SUROCCUPATION – UN SCANDALE MUNICIPAL !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES ÉLUS FRONT NATIONAL D'ÉTRECHY BLEU MARINE

En Juin 2012, une famille avec deux enfants adolescents, dont un encore mineur à l'heure actuelle, se voyait octroyer par la mairie d'Etrechy un logement d'urgence en attendant qu'une location sociale leur soit attribuée. La mairie les informait que cette solution ne pouvait être que temporaire car le logement ne pouvait correspondre au logement d'une famille. (12 m², aucune pièce d'eau, aucun mode de chauffage, pas de coin cuisine)

Depuis cette date :

- La famille n'a cessé de déposer des dossiers au CCAS d'Etrechy afin d'obtenir l'attribution d'un logement social. Aucun bien ne lui a été attribué car son dossier, à chaque fois n'était pas prioritaire ou incomplet ! Pourtant cette famille offre des garanties financières car le couple a un revenu.
- Le Tribunal d'Instance d'Etampes, mandaté par la ville d'Etrechy, a validé l'expulsion de cette famille en juin 2015 en se basant sur le fait que l'attribution de ce logement n'était que temporaire.
- En mai 2016, cette famille a reçu un avis d'expulsion par voie d'huissier avec recours à la force publique.
- Les élus FN du groupe municipal Etrechy Bleu Marine ont saisi de suite le juge en charge des affaires d'expulsion afin d'obtenir un délai supplémentaire en se basant sur l'insalubrité actuelle de l'appartement et sa suroccupation. En effet, le code de la Santé Publique stipule bien que ces deux cas de figure donnent droit à un relogement d'office. La date du procès est fixée au 27 septembre prochain.
- Au mois de Juin, la commission d'attribution des logements sociaux du CCAS classait « prioritaire » le dossier de cette famille pour l'attribution d'un appartement social prochainement vacant.
- Le 7 juillet dernier, les élus Front National ont mandaté l'Agence de Santé Régionale qui a émis un rapport le 21 juillet. Les conclusions accablent la mairie sur les conditions de vie de cette famille. La mairie pouvait y faire des observations préalablement à la prise d'un arrêté préfectoral l'ordonnant de reloger cette famille dans les 2 mois.
- Alors que des observations avaient été émises par la mairie suite à ce rapport, les élus Front National ont fait une demande auprès du secrétariat de Mme DAILLY, maire d'Etrechy afin de pouvoir consulter ces pièces. Ces demandes sont restées sans réponse tout comme nos attaches avec l'ARS ainsi que le bailleur social qui ne motive pas le rejet d'un dossier.

A ce jour :

- Hier, le 21 septembre, cette famille a été expulsée de son logement avec recours à la force publique sans qu'aucun service social ne soit présent alors que la présence d'un enfant mineur était connue.
- Cette famille a été pressée de quitter les lieux avec le strict minimum et privée d'accès à ses affaires restées sur place.
- Les élus Front National se sont présentés avec cette famille en mairie et ni Mme DAILLY, maire d'Etrechy, ni Mme BORDE adjointe au maire aux affaires sociales n'étaient présentes. Seul Mme la Directrice Générale des Services et l'adjoint au maire à l'Urbanisme étaient présents pour tenter de trouver une solution.
- Ces derniers maintenaient leur refus municipal que des élus aient accès aux observations émises par la mairie. Pourtant, ces observations d'après ces personnes ne concernaient pas la vie privée de cette famille.
- Ces observations ont amené les services préfectoraux dont l'ARS à ne plus ordonner à la mairie de reloger cette famille alors que sa situation n'avait pas évolué.
- L'appartement pour lequel cette famille était prioritaire lui a été refusé par le bailleur social (Coopération et Famille) qui ne motive pas les refus de dossier.
- Les services préfectoraux, joints par téléphone déclaraient être au courant de la situation de cette famille mais n'avoir aucune solution de relogement pour elle. On nous conseillait de faire le 115.
- La fille mineure, scolarisée au moment de l'expulsion se voit privée de ses affaires scolaires qui sont restées dans l'appartement sans que personne ne daigne les lui restituer.
- **Cette famille a passé sa première nuit à la rue avec un enfant mineur !**

=> Les élus d'Étréchy Bleu Marine dénoncent le laxisme municipal et la gestion calamiteuse de ce dossier par les services sociaux tant municipaux que préfectoraux. Comment en est-on arrivé là ?

=> Pourquoi l'appartement voisin de cette famille et appartenant au contingent municipal a été octroyé il y a trois mois par la mairie qui était pourtant bien au courant de la situation ?

=> Les élus d'Étréchy Bleu Marine dénoncent l'omerta qui règne dans l'attribution des logements sociaux.

=> Les élus d'Étréchy Bleu Marine continueront à soutenir cette famille dans cette dure épreuve qui la frappe.

=> Les élus d'Étréchy Bleu Marine demandent la démission de Madame BORDE, adjointe au maire en charge des affaires sociales et présidente du CCAS, responsable du malheur de ce couple et de ses enfants !

=> Les élus d'Étréchy Bleu Marine dénoncent cette expulsion et l'absence de relogement de la part des services sociaux préfectoraux alors que dans le même temps, cette même préfecture permet à 91 migrants de loger dans un château à Forges les Bains.

=> Les élus d'Étréchy Bleu Marine dénoncent la préférence étrangère dans l'aide sociale car, à trois kilomètres du lieu de cette expulsion se trouve le moulin de Vaux, hôtel social de luxe et réservé aux extra- européens.

Pour Etréchy Bleu Marine,
François HELIE
conseiller municipal à Etréchy,
conseiller communautaire « entre Juine et Renarde »